



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00098** du **19 JUL. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur LAVER STEPHANE
 53 AVENUE DE L'EUROPE
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : mise en place de brise vue en bois sur la clôture en limite
séparative

Sur un terrain sis 53 AV DE L EUROPE
Cadastré AN173

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

19 JUL. 2023

Le Maire

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation

la **signature** de **Kati CABILLIC** adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00098** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,